

Isabella Lazzarini
La communication écrite et son rôle dans la société politique de l'Europe méridionale

[In corso di stampa in *Rome et l'Etat moderne européen: une comparaison typologique* (Colloque organisé par l'Ecole Française de Rome et le Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris I - Sorbonne, Roma, 31 gennaio-2 febbraio 2002) © dell'autrice - Distribuito in formato digitale da "Reti Medievali"]

Volumus ut quicquid ad nostrum opus iudices dederint vel servierint, aut sequestraverint, in uno breve conscribi faciant, et quicquid dispensaverint, in alio; et quod reliquum fuerit, nobis per brevem innotescant. [812 ca.]

Dilectissimi nostri. Ad nostra chiarezza et sodisfacione et a buono et spechiato ordine de quella nostra camera, [...] volemo adunque che [...] generalmente ognio officiale che governa intrada faci fare libri novi suso li quali se habiano a tenere el conto novo...¹ [1456]

Ces deux textes - choisis parmi des centaines ou des milliers d'autres - sont aujourd'hui aux pôles chronologiques de notre enquête. Tous les deux affirment avec décision l'importance de l'enregistrement écrit des données : ils sont néanmoins séparés par six siècles pendant lesquels le rôle de l'écriture a profondément changé. Notre but sera d'envisager quelques lignes de continuité et quelques moments de rupture de la culture de l'écrit dans son rapport avec le pouvoir politique pendant la période qui sépare le *Capitulare de villis* des ordres du duc Borso d'Este, c'est à dire de l'haut moyen âge au XV^e siècle dans l'Europe méridionale. Quelques considérations générales se révèlent cependant nécessaires avant d'examiner en détail les contextes qui ont produits les documents cités.

La comunicazione écrite : définition et caractères

Avec les mots de "communication écrite" nous entendons ici le résultat dynamique du rapport entre la traduction écrite du langage et les structures du pouvoir : la capacité et la propension donc d'une société - ou plutôt d'une société politique, c'est à dire de la fraction de la société civile qui contrôle et exerce l'autorité² - à la transcription du langage cultivé et/ou du langage quotidien en écriture dans un contexte politique et administratif quiconque³. Etant donné que, selon les mots de M. Clanchy, « le langage, et non pas la *literacy*⁴, forme les mentalités. L'écriture n'est qu'un des moyens par lesquels un langage codifié est communiqué⁵ », l'écriture sera ici essentiellement un moyen d'expression du langage, une technique de communication⁶. Parmi toutes les acceptions possibles de cette forme spécifique de traduction du langage, nous considérerons l'écriture

¹ *Capitulare de villis imperialibus*, dans *Monumenta Germaniae Historica* (désormais MGH), Legum, t. I, G. H. Pertz (éd.), Hannover 1835, n° 102, p. 181 et suiv., cité p. 185 ; *Ordines super officiis camere et depositarii*, Archive de l'État de Modena, Camera, Mandati in volume, reg. 11 bis, c. 7r.

² On utilise ici un concept large - pour les études médiévistiques - de "société politique" : à partir de R. Cazelles, *La société politique et la crise de la royauté sous Philippe de Valois*, Paris 1958 et Id. *Société politique, noblesse et couronne sous Jean le Bon et Charles V*, Genève, 1982, voir aussi l'utilisation de ce concept à propos des états italiens dans P. Corrao, *Governare un regno. Potere, società e istituzioni in Sicilia fra Trecento e Quattrocento*, Naples 1991 et surtout dans le sens précis que nous utilisons ici, G. Castelnuovo, *Ufficiali e gentiluomini. La società politica sabauda nel tardo medioevo*, Milan, 1994, en particulier p. 30 et suiv.

³ V. en dernier lieu les études réunies dans M. Mostert (dir.), *New Approaches to Medieval Communication*, Turnhout, 1999 et K. Heideker (dir.), *Charters and the Use of the Written World in Medieval Society*, Turnhout, 2000.

⁴ À propos de la difficulté de traduire de l'anglais le mot "literacy", voir G. R. Cardona, *Sull'«etnografia della scrittura»*, dans *Scrittura e Civiltà*, 1, 1977, p. 211-218, en particulier aux p. 214-215.

⁵ « It is language itself which forms mentalities, not literacy. Writing is one of the means by which encoded language is communicated » M. Clanchy, *From Memory to Written Record. England 1066-1307*, Oxford [1979], 1993, p. 9.

⁶ Pour un cadre théorique général à propos des significations et des évolutions de l'écriture, voir A. Petrucci, *Prima lezione di paleografia*, Rome-Bari, 2002. À propos d'une définition "simple" de l'écriture, en tant que «atto e pratica dello scrivere, del realizzare segni grafici, dell'utilizzare l'alfabeto per scopi di comunicazione, di memoria, di espressione», v. A. Bartoli Langeli, *La scrittura dell'italiano*, Bologna, 2000, p. 7.

documentaire à caractère éminemment publique, structurellement liée à l'existence et au développement de systèmes politiques et administratifs complexes. De ces systèmes, l'écriture documentaire devient en même temps un produit et un élément central de croissance. Ce qui nous intéresse donc sont les formes et la proportion dans lesquelles des sociétés politiques données choisissent d'utiliser cette particulière technique de communication pour traduire des fractions toujours plus significatives des interrelations parmi des différents sujets à des différents niveaux. Les changements des formes de la communication écrite à caractère documentaire et la proportion de son usage peuvent avoir des conséquences parfois lourdes sur les pratiques du gouvernement et sur les modalités de la vie associée⁷.

Ce choix nous oblige à exclure en bonne mesure de notre intervention des thèmes qui ont cependant une grande importance. Avant tout, le rapport entre l'écriture et la lecture, entre ceux qui savent écrire et ceux qui savent lire ; par conséquent, le côté culturel de l'alphabétisme et donc la diffusion du livre, ou les formes de la scolarité. Nous ne feront aussi que des allusions, là où il sera nécessaire, aux rapports entre la communication écrite et les autres formes de communication dans les sociétés politiques médiévales (oralité, gestualité)⁸.

Au contraire, là où il sera possible, nous essayerons d'analyser les résultats de la diffusion de l'écriture - en tant que phénomène graphique - dans sa nature de « processus souvent divisé en des phases diverses et graduées [...] par rapport à la fonction » : la première conséquence de ce processus au moyen âge est une sorte de désagrégation de la culture écrite par rapport à l'antiquité. La manifestation plus évidente de cette désagrégation est un particularisme graphique non seulement horizontal - c'est à dire géographique - mais surtout vertical, c'est à dire sectoriel et fonctionnel à la formation de groupes et de typologies différentes d'alphabétisés et donc de « différentes fonctions d'usage de l'écriture et de production des témoignages écrits⁹ ».

Ces dernières considérations - surtout celles relatives à la géographie de la communication écrite - nous amènent à une définition générale de l'objet géographique de notre enquête : il faudra ensuite s'arrêter brièvement sur les problèmes qui pose le choix d'une scansion chronologique significative à l'intérieur d'une période assez vaste telle la totalité du moyen âge.

La société politique médiévale dans l'Europe méridionale

Nous utiliserons ici - on l'a déjà à peut-être dit - le concept de société politique dans le sens général du résultat du rapport entre autorité, pouvoir et groupes sociaux à un moment donné.

Quant à la définition d'Europe méridionale, il s'agit d'un concept à la fois moins général et plus générique: traditionnellement, n'en font partie les régions romanes du continent, l'Italie, la Gaule méridionale (Provence, Languedoc etc.), la péninsule ibérique. La distinction entre une Europe septentrionale, berceau des quelques phénomènes cruciaux du moyen âge, tels le système domanial et la féodalité classique, et une Europe méridionale, caractérisée au contraire par la survivance d'éléments anciens tels l'urbanisme et la circulation monétaire presque ininterrompue, est à la base d'une longue et prestigieuse tradition d'études médiévales. La révision récente des aspects plus radicaux de cette opposition supposée a cependant reconnu la peculiarité "méditerranéenne" des caractères fondamentaux du moyen âge méridional, en justifiant et en

⁷ J. Goody, *The logic of writing and the organization of society*, Cambridge, 1986.

⁸ À propos de tout cela, voir les considérations générales exprimées dans A. Bartoli Langeli et A. Petrucci (dir.), *Alfabetismo e cultura scritta*, dans *Quaderni storici*, 13, 1978, p. 437-701: en particulier, voir A. Bartoli Langeli, *Premessa alla parte monografica*, *ibid.*, p. 437-450, et dans A. Petrucci (dir.), *Pratiche di scrittura e pratiche di lettura nell'Europa moderna*, dans *Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa, Classe di Lettere e Filosofia*, s. III, 23.2 (1993) et en dernier lieu dans A. Bartoli Langeli, *La scrittura*, cité ; quelques remarques générales intéressantes aussi dans R. Houston, *Alfabetismo e società in Occidente, 1500-1850*, dans A. Bartoli Langeli et X. Toscani (dir.), *Istruzione, alfabetismo, scrittura. Saggi di storia dell'alfabetismo in Italia (secoli XV-XIX)*, Milan, 1991, p. 13-60. À propos du rapport général entre oralité et écriture, voir au moins W. J. Ong, *Orality and literacy: the technologizing of the word*, London, 1982, et D. R. Olson et N. Torrence, *Literacy and orality*, Cambridge, 1991.

⁹ A. Petrucci, C. Romeo, *Scriptores in urbibus. Alfabetismo e cultura scritta nell'Italia altomedievale*, Bologna, 1992, en particulier p. 240-241 : « un processo diviso molto spesso in fasi tra loro diverse e scalate non tanto nel tempo quanto per funzione » ; « differenti funzioni d'uso della scrittura e modi differenziati della produzione di testimonianze scritte ».

maintenant dans ses grandes lignes cette distinction¹⁰, que nous utiliserons à notre tour aujourd'hui même si par rapport au thème de la communication écrite il pourrait être plus utile de parler d'une Europe romanisée, c'est à dire soumise dans quelques moments de son histoire à l'influence de la culture romaine de l'écrit. Parmi les composantes de cette Europe, je viens de choisir l'observatoire privilégié de la péninsule italienne. Ce choix, limité du point de vue géographique, nous permet néanmoins d'aborder une chronologie assez longue.

Chronologie: ruptures et continuités

Le problème crucial d'une chronologie de la communication écrite au moyen âge est en général représenté par la définition d'une succession vraisemblable et génériquement acceptée des moments de rupture et des périodes de continuité. La théorie d'une fracture décisive de la culture de l'écrit dans toutes les régions romanes au passage de l'antiquité aux siècles du haut moyen âge l'emporte à peu-près partout¹¹ : la perte d'une culture "globale" de l'écrit, à laquelle tout le monde alphabétisé était en condition d'appartenir, est généralement reconnue. La décadence des écritures courantes, l'altération substantielle du paysage des sources écrites, la diminution radicale du recours quotidien à l'écrit, la divarication durable entre langue écrite - le latin - et langue parlée - les vulgaires - sont des phénomènes apparemment très clairs partout. Au sujet de cette fracture épocale et de son signifié, il est cependant toujours prudent de rappeler les exhortations générales exprimées récemment par Olivier Guyotjeannin à propos du rapport réel entre l'écrit et les autres modalités de communication. Il faut, je cite, « cesser de poser l'écrit comme antithèse de l'oral (ou du geste), pour analyser des configurations mouvantes, où seuls varient la part de l'un et de l'autre, placés en situation de complémentarité, voire d'interdépendance, plutôt que d'antagonisme¹² ». Vis-à-vis d'un vide documentaire parfois indéniable, comme celui des VI^e-VII^e siècles en Italie, comme en face de l'explosion quantitative des XII^e-XIII^e siècles, il est donc utile de considérer la donnée quantitative comme le résultat d'une dialectique ouverte entre les différentes modalités possibles de communication, plutôt que comme le produit d'une absence ou d'une fracture culturelle, idéologique ou même politique¹³.

Cela dit, l'on constate qu'à partir de la période carolingienne, les renaissances de l'usage actif et répandu de l'écrit dans telle ou telle région romanisée se succèdent les unes aux autres, chacune avec ses propres caractères mais aussi avec le trait commun d'une reprise de certains éléments du système culturel classique et romain.

Aujourd'hui, de toutes ces transformations nous retiendrons et utiliserons en premier lieu celle autour du XII^e siècle : le *turning point* fondamental par rapport à la nature et aux formes de la communication écrite soit du côté quantitatif, soit du côté qualitatif au moyen âge semble se situer

¹⁰ À ce propos, voir en dernier lieu les synthèses de C. Wickham, *Society*, et de P. Devroey, *The economy*, dans R. Mc Kitterick (dir.), *The Early Middle Ages*, (Short Oxford History of Europe), Oxford, 2001, p. 59-96 et 97-130. L'analyse des particularités "méditerranéennes" des sociétés féodales prend vie à partir des actes de deux colloques internationaux : *Les structures sociales de l'Aquitaine, du Languedoc et de l'Espagne au premier âge féodal (Actes du colloque international de Toulouse)*, dans *Annales du Midi*, 80, 1968, p. 353-624 et surtout *Structures féodales et féodalisme dans l'Occident méditerranéen (X^e-XIII^e siècles). Bilan et perspectives de recherche*, (Collection de l'École française de Rome, 44) Rome, 1980.

¹¹ En général, sur la transition de l'antiquité au moyen âge, voir les études réunies par C. Wickham dans la section *The Roman Empire and after*, dans Id., *Land and power. Studies in Italian and European social history, 400-1200*, London, 1994, p. 7-120, et la bibliographie citée. À propos de l'écriture, voir en dernier lieu H. J. Graff, *The Legacy of Literacy. Continuities and Contradictions in Western Culture and Society*, Bloomington-Indianapolis, 1986 ; pour l'Europe carolingienne, voir les considérations générales de R. Mc Kitterick, *The Carolingians and the written World*, Cambridge, 1986 ; pour l'Italie, voir P. Cammarosano, *Italia medievale. Struttura e geografia delle fonti scritte*, Roma, 1991, p. 39 et suiv.

¹² O. Guyotjeannin, « *Penuria scriptorum* ». *Le mythe de l'anarchie documentaire dans la France du Nord (X^e - première moitié du XI^e siècle)*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 155, 1997, p. 11-44, cité p. 30 et suiv.

¹³ P. Cammarosano arrive à voir un rapport direct entre le développement de l'oralité et de l'écrit : « L'explosion de l'écrit documentaire que connaît l'Italie des XII^e et XIII^e siècles s'assortit donc d'un nouvel élan de la voix, de la voix dans sa fonction de persuasion politique, d'argumentation ou d'agression », P. Cammarosano, *L'éloquence laï que dans l'Italie communale (fin du XII^e-XIV^e siècle)*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 158, 2001, p. 431-442, en particulier à la p. 432.

entre la fin du XI^e et les premières décennies du XIII^e siècle¹⁴. L'importance périodisante de cet âge dérive du caractère médiéval des éléments significatifs du changement : ce qui est réellement décisif dans cette transformation pertient au système des relations socio-politique médiévales plutôt qu'à la proportion des mémoires et des utiles classiques qui rentrent à nouveau dans le patrimoine culturel commun. Nous assistons au passage de l'âge d'une communication écrite maîtrisée, c'est à dire idéalement élaborée, matériellement produite, utilisée, conservée et donc en bonne mesure monopolisée par une fraction de la société politique, les clercs, à une période pendante laquelle les niveaux, les enjeux et les protagonistes de la communication écrite se multiplient (les siècles qui vont du XIII^e au XV^e)¹⁵.

L'hégémonie ecclésiastique des écritures pendant les siècles qui vont du VI^e au XII^e n'est pas seulement le fruit d'un hasard de la conservation documentaire : elle dépend au contraire d'une série d'éléments, tels l'analphabétisme croissant des laïcs et l'absence d'un rapport cohérent entre l'organisation politique et militaire et l'administration quotidienne du territoire et de ces ressources. Le paysage des sources aux VIII^e et IX^e siècles, lorsque l'on constate (en Italie) une reprise décisive des écritures non littéraires, révèle une physionomie profondément différente de l'ensemble des documents anciens par rapport à la technique des textes, aux modalités de leur tradition, aux lieux de production et de conservations des documents, aux enjeux culturels et politiques des écritures¹⁶.

Entre la fin du XI^e siècle et les premières années du XIII^e siècle la typologie des écritures, la nature des sujets qui ont recours aux documents, les finalités de la communication écrite, les modalités de la conservation des écritures vont changer d'une façon éclatante. Par rapport aux trois éléments essentiels à la définition d'une tradition écrite selon Paolo Cammarosano, les niveaux d'alphabétisme, les usages sociaux de l'écriture, les modalités de la conservation originaires, l'on assiste à une authentique "explosion" de la documentation écrite médiévale¹⁷. L'érosion du monopole ecclésiastique de l'écriture, la reprise d'une tradition écrite laïque, l'émersion des langues vulgaires¹⁸, l'importance croissante des professionnels de l'écriture sont autant d'éléments de ce changement. À la base de cette transformation, qui concerne à la fois l'ensemble de la production des écritures et la structure de la documentation, il faut reconnaître avant tout un phénomène politique et institutionnel. Il s'agit d'un processus de construction politique à caractère territorial qui produit des organismes régionales ou superrégionales - villes et seigneuries territoriales, principautés et monarchies - où les nouvelles formes des pouvoirs publics dérivés soit du trop vaste Empire, soit des manifestations locales mineures d'un pouvoir pulvérisé autour d'un village ou d'un château, établissent un réseau de rapports nouveaux et efficaces entre les agents publics et les habitants locaux. Au cœur de ces processus de construction politique de réseaux de relations serrées et continues entre un centre et un territoire sujet, surgit l'urgence d'un laïc alphabétisé, d'un recours toujours plus vaste à l'écriture et à la structuration de systèmes d'offices publics, de nouvelles formes de registration et de conservation des documents¹⁹.

Les formes de la communication

Au sein de cette chronologie fondamentale, nous choisissons d'isoler, dans l'histoire du *Regnum Italiae*, quatre moments significatifs. Il s'agit de l'âge carolingien, du XII^e siècle, de l'âge de la commune mûre et du XV^e siècle. Ces quatre contextes historiques ont particulièrement élaboré,

¹⁴ Il s'agit d'un phénomène général en Europe: Clanchy, en analysant le cas britannique, écrit à ce propos : « The shift from memory to written record, which occurred in England in the twelfth and thirteenth century, was not restricted to England, although it is most evident here. It was a western European phenomenon », M. Clanchy, *From memory...*, cité, p. 5.

¹⁵ Voir G. Tabacco, *La genesi culturale del movimento comunale italiano*, dans *Civiltà comunale : libro, scrittura, documento (atti del convegno di Genova)* Genova, 1989, p. 15-32.

¹⁶ Pour tout cela, voir P. Cammarosano, *Italia medievale...*, cité, p. 27 et 39-111.

¹⁷ P. Cammarosano, *Italia medievale...*, cité, p. 51.

¹⁸ Le problème du rapport entre le latin et le vulgaire est au dehors de notre attention ici : il suffira de rappeler les considérations de A. Bartoli Langeli, *La scrittura...*, cité, p. 13-39.

¹⁹ P. Cammarosano, *Italia medievale...*, cité, p. 113-114, 125-203.

parmi les autres, cinq types d'écritures, qui représentent autant d'expressions du rapport entre les forces politiques et sociales et les formes écrites de la communication : les *placita*, les cartulaires-chroniques monastiques, les listes communales, les registres administratifs et les correspondances diplomatiques des états territoriaux.

La communication maîtrisée (VI^e-XII^e siècles)

1. Les placita.

À l'intérieur de la première période que nous avons envisagée, celle qui va du VI^e au XII^e siècle, les premières sources qui retiendront notre attention sont les *placita*.

En général, les *placita*, c'est à dire les *notitiae iudicati*, sont les documents qui enregistrent les jugements publics que l'on tient un peu partout dans l'Europe carolingienne au nom du roi ou de l'empereur, parfois à sa présence. La structure fondamentale des plaids reste à peu près constante pendant les siècles IX^e-XI^e : les - ou l'un des - protagonistes du conflit se présentent et discutent un litige relatif dans la plupart des cas à la condition de la terre ou à celle des personnes, devant un collège judicataire constitué par nombreux personnages, dont le numéro et la nature changent selon la période et la région. Un où plusieurs représentants de l'autorité publique président le *placitum* : ils sont accompagnés par des *proceres*, des professionnels du droit (notaires ou juges du palais), des magistrats locaux et par quelques laïcs tout court. La *notitia iudicati* transcrit la succession des phases de la confrontation et parfois la sentence finale. On attend du plaid l'affirmation publique d'un droit et la délivrance d'un acte *pro securitate*²⁰.

Au-delà des débats et des recherches récents à propos desquels nous ne pouvons pas nous diffondre en détail, les plaids nous intéressent ici parce qu'ils représentent les plus importantes assises de la confrontation entre autorité publique, pouvoir politique et groupes sociaux qui sont témoignées par un acte écrit. Même à l'époque de leur majeure rigidité formelle, les notices de plaid enregistrent le rapport concret et le jeu social entre le royaume et ses représentants, le binôme loi-justice et l'écriture. Dans le cadre officiel du plaid nous trouvons souvent exprimée - sans aucune opposition radicale - une multiplicité de modes de règlement des disputes tels le compromis, l'arbitrage, le duel, qui traditionnellement ont peu de judiciaire, et par conséquent dans les notices de plaid nous retrouvons les traces de tout l'éventail des formes documentaires qui découlent des différentes solutions adoptées. Le plaid, grâce à sa visibilité et à l'efficacité du pouvoir qui le soutient de lui tribuer la capacité de donner au litige une dimension sociale particulière, reconnue par tous les éléments du cadre, devient donc le lieu préféré pour les rencontres et les confrontations parmi les différents membres de l'ordre social. Les écritures qui dérivent du déroulement des plaids racontent selon leurs propres règles cette rencontre cruciale entre les protagonistes de la scène politico-sociale sous l'égide de l'autorité royale ou impériale²¹.

Deux points méritent quelques remarques. Le plaid comme séance d'un tribunal public et la notice de plaid qui en découle témoignent de l'importance croissante du mot écrit au niveau légal dans le royaume d'Italie. Une culture juridique basée sur une connaissance générale d'un ensemble de base de règles procédurales et de normes légales est assez répandue pour permettre à un bon nombre d'acteurs sociaux d'envisager l'utilité du recours à l'institution judiciaire : en premier lieu donc l'écriture comme loi écrite, que l'on choisisse d'utiliser pour résoudre des conflits ou assesser des droits. De cette aptitude envers la loi dérive l'importance croissante pendant le différend du recours à l'épreuve écrite, c'est à dire à la présentation devant les juges

²⁰ Sur les *placita*, voir au moins H. Keller, *I placiti nella storiografia degli ultimi cento anni*, dans *Fonti medievali e problematica storiografica*, Rome, 1976, p. 41-68 ; sur la justice entre IX^e et XII^e siècle, voir F. Bougard, *La justice dans le royaume d'Italie de la fin du VIII^e au début du XI^e siècle*, Rome 1995 (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 291) et Id. *La justice dans le royaume d'Italie aux IX^e-XI^e siècles*, dans *La giustizia nell'alto medioevo (secoli IX-XI)*, Spoleto, 1997 (XLIV Settimana di Spoleto, 11-17 avril 1996), p. 133-176, et C. Wickham, *Land disputes and their social framework in Lombard-Carolingian Italy*, dans Id. *Land and power...*, cité, p. 229-256, Id. *Justice in the Kingdom of Italy in the eleventh century*, dans *La giustizia*, cité, p. 177-250 et en dernier lieu Id. *Legge, pratiche e conflitti. Tribunali e risoluzione delle dispute nella Toscana del XII secolo*, Rome, 2000.

²¹ F. Bougard, *La justice...aux IX^e-XI^e siècles...*, cité, p. 135-141.

d'actes privés qui attestent les droits contestés, même si dans la pratique l'acte privé est lu devant le collège, et donc la dimension prévalent de la confrontation reste l'oralité²².

Le deuxième élément intéressant du plaid par rapport aux formes de la communication écrite aux IX^e et X^e siècles dérive de sa nature de « lieu privilégié d'écriture » : le numéro des composants le tribunal et l'obligation pour tous les membres du collège de soussigner la version finale de l'acte transforment le document originel du plaid en témoignage écrit d'énorme importance. La confrontation entre les suscriptions des protagonistes du plaid rends les notices des témoins presque uniques des niveaux de diffusion des différentes cultures de l'écrit parmi les groupes socioprofessionnels : leur nature d'actes écrits les transforment en révélateurs "graphiques" des formes de la société²³.

2. Les cartulaires-chroniques des monastères de l'Italie centrale

Au XII^e siècle dans une région assez réduite de l'Italie centrale sont rédigés cinq cartulaires-chroniques par autant de moines de cinq abbayes bénédictines : le *Chronicon Cassinense* par Leone Marsicano (S. Benedetto di Montecassino), le *Chronicon Vulturnense*, par Giovanni moine (S. Vincenzo al Volturno), le *Chronicon Farfense* par Gregorio di Catino (S. Maria di Farfa), le *Chronicon Casauriense* (S. Clemente di Casauria) par Giovanni di Berardo et la *Chronica Monasterii Sancti Bartholomei de Carpineto*, par le moine Alessandro²⁴. Les trois premières chroniques remontent au premier quart du XII^e siècle, les dernières deux aux années 1170-1180. Dans un cas, celui de l'abbaye de Farfa, la chronique n'est qu'une partie d'un projet documentaire et historiographique bien plus vaste conçu par Gregorio di Catino entre la fin du XI^e siècle et le premier quart du XII^e siècle. Pierre Toubert dans sa magistrale recherche sur le Latium nie que ces chroniques puissent présenter entre elles des liens de dépendance ou de dérivation directe les unes des autres : l'importance de ces textes est donc soulignée par la constatation que les analogies qu'ils présentent sont plutôt le fruit presque contemporaine d'un même milieu culturel et psychologique que le résultat d'une transmission consciente d'usages de l'écriture historiographique²⁵.

Selon les mots de Leone Marsicano, l'abbé Oderisio lui ordonne d'écrire :

ab ipso patre Benedicto eiusdem tuae inscriptionis initium sumens, universorum usque ad eundem Desiderium (le prédécesseur d'Oderisio) nostri loci abbatum series, tempora seu gesta undecumque studiosissimus indagator exquiras, et quae vel a quibus seu qualiter sub singulis abbatibus possessiones seu ecclesias quas possidere videmus nostro monasterio accesserint, imperatorum ac ducum principumque praecepta, necnon aliorum quorumque fidelium monimina scrupolose disquirens, instar chronicae historiam non parum nobis nobisque succedentibus utilem condas²⁶.

Une "histoire à la façon des chroniques", donc, mais qui soit aussi utile à l'abbaye : utile en tant que cartulaire des documents qui attestent les titres et les possessions du monastère pour les

²² C. Wickham, *Land disputes...*, cité p. 239-240, 245: le phénomène n'est pas limité aux IX^e-XI^e siècles, voir Id. *Legge...*, cité.

²³ A. Petrucci, C. Romeo, *Scrivere « in iudicio » nel «Regnum Italiae »* dans *Scriptores...*, cité, p. 195-236, en particulier p. 196, 234-236.

²⁴ Leoni Marsicani et Petri Diaconi *Chronica monasterii Casinensis*, W. Wattenbach (éd.), in MGH, *Scriptores*, Hannover, 1846, 7, p. 551-844 ; *Il "Chronicon Vulturnense" del monaco Giovanni (sec. XII-XIII)*, V. Federici (éd.), Istituto Storico Italiano per il Medio Evo (Fonti per la Storia d'Italia, 58-60), Rome, 1925-1938 ; *Il Chronicon Farfense di Gregorio di Catino*, U. Balzani (éd.), Istituto Storico Italiano per il Medio Evo (Fonti per la Storia d'Italia, 33-34), Rome, 1925 ; *Chronicon Casauriense sive historia Monasterii Casuariensis... auctore Johanne Berardi*, dans L. A. Muratori (éd.) *Rerum Italicarum Scriptores*, 2/2, Milan, 1726, p. 767-1018 ; *Chronica Sancti Bartholomaei de Carpineto auctore Alexandro monacho*, dans F. Ughelli (éd.), *Italia sacra*, 2 ed. aucta cura et studio N. Coleti, X, 2, Venetiis 1722.

²⁵ P. Toubert, *Les structures du Latium médiéval. Le Latium méridional et la Sabine du IX^e à la fin du XII^e siècle*, 2 vol., (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 221), Rome 1973, p. 79-80.

²⁶ L. Marsicani et P. Diaconi, *Chronica*, citée, p. 574 s.: dans G. Arnaldi, *Cronache con documenti, cronache « autentiche » e pubblica storiografia*, dans *Fonti medievali...*, cité, p. 351-374, en particulier p. 356.

confier à la sécurité durable de l'écriture historique. La particularité de ces chroniques monastiques réside donc dans leur nature mixte d'histoire et de documentation : au sein d'une narration qui dans la plupart des cas a abandonné la traditionnelle base annalistique, l'auteur insère la transcription complète des actes publics et privés qui témoignent des droits et des possessions du monastère et de son usage.

Gregorio à son tour déclare dans le prologue de sa chronique que :

et nos de priori cartarum magno, et sequenti breviori libello, hoc tertium studuimus opus efficere brevissimum[...]27 Ita hunc cartularum tertium librum studuimus breviare, et de ampliori fonte in breviori locello aquam laboravimus puriorem transferre, et lectus et relectus sine tedio hic liber et frequentius, magnam sollertiam utillimamque cautelam prebere valeat eo utentibus, et notitiam bonorum omnium huius monasterii administret, presentibus posterisque rectoribus fastidio magne remoto rei, studioque adhibito perfecte utilitatis

Selon les mots du prologue de Gregorio da Catino, à l'intérieur d'un plan général qui comprend plusieurs oeuvres, le cartulaire-chronique devient un utile plus immédiat à consulter des autres volumes, précis dans son contenu juridique, chronologiquement exact, au service de tous les *rectores* qui se trouveront à défendre les possessions et le statut - la *libertas* - du monastère²⁸.

Le prologue du troisième livre de la chronique de S. Clemente di Casauria est encore plus révélateur dans le pragmatisme de ses objectifs. Giovanni di Berardo considère que à cause des incursions des Agarènes les *villae* et les *casalia* du monastère sont devenus des habitats fortifiés (*munitiones et castella*) : il est donc nécessaire d'expliquer les changements « *modo in capitulis huius voluminis, modo in chartarum titulis* »²⁹. La chronique devient alors une arme contre les périls qui peuvent dériver au monastère des transformations de l'habitat. Les moines obtiennent une défense plus efficace des leurs droits des *capitula* qui racontent l'évolution de la terre : les actes seuls ne suffisent plus ni pour comprendre, ni pour défendre³⁰.

Avec ce type particulier de chronique, nous faisons une excursion dans le domaine de l'écriture historiographique : cela pour deux raisons. Avant tout, le monopôle ecclésiastique des écritures que nous avons reconnu comme le caractère dominant de la communication écrite pendant ces siècles, apparaît dans ces textes dans toute sa complexité : ici les moines classifient et conservent

²⁷ Dans le prologue du *Largitorium*, Gregorio parle des deux premiers cartulaires dans ces termes : « *Denique primum huius magni operis librum stilo edere veraci statuimus, quem Cleronomialem, id est hereditale appellari curavimus, in quo Dem testantes confitemur nichil nos mendacii in rerum transaltione, nichil dubietatis in cartarum transcriptione, nichilque superfluitatis in causarum dimensione, sive quantitate aut qualitate, addidisse, nec omnimodis preter quod sillabarum sive partium litteraturas, omnino corruptas, aliquantum transferentias correximus, prolixitates etiam verborum caventes, rethorice contractus cartarum emendavimus. Demum hoc alterum librum Largitorium vel Notarium appellari censuimus, eo quod res nostri monasterii notet ab eius rectoribus possessas, vel alicui petenti legaliter sive usualiter largitas. Per quod videlicet secundi operis volumen non minus bonorum possessionum ius legaliter et auctoraliter defendi potest, quam per prioris opus cartularum, in quo dumtaxat acquisitiones inveniuntur rerum, vel confirmationes temporalium potestatum* », dans G. da Catino, *Il chronicon Farfense...*, cité, p. 112, n. 1.

²⁸ Gregorio continue en spécifiant ultérieurement : « *in hoc enim inveniuntur antiquissima novaque et verissima huius monasterii libertas, propria iura, defensio summa, custodia utentibus recta. Refert enim brachico veracique stilo cuiuscumque abbatis singulas acquisitiones, iniquas largitiones, detestabiles dispersiones, etiam quorumcumque hominum iniustas invasiones et impias diremptiones* », *ibidem*, p. 113.

²⁹ G. di Berardo, *Chronicon...*, cité, p. 797-798 ; le prologue récite « *ex villis munitioibus, ex casalibus castella fieri coeperunt* » et « *ad notitiam itaque posteriorum, ex quibus villis et casalibus ipsae munitiones et eadem castella invaluerunt, prout verius scire potuimus, tam relatione scientium quam traditione chartarum, modo in capitulis huius voluminis, modo in chartarum titulis expressimus.* »

³⁰ Pierre Toubert souligne à propos de ce texte que le moine-chroniqueur révèle ici une « surprenante sensibilité à l'égard des changements intervenus dans la société depuis l'époque des plus anciens documents qu'il[s] avai[en]t sous les yeux (VIII^e-IX^e siècles) », P. Toubert, *Les structures...*, cité, p. 86.

les écritures documentaires publiques et privées et dans le même temps contrôlent et transmettent l'ordre des événements³¹.

Le rôle de l'écrit donc - et c'est ici la deuxième raison de notre attention aux cartulaires-chroniques - s'avère deux fois : les documents attestent les droits et l'écriture historique à son tour vérifie et en même temps renforce et transforme la nature des événements témoignés et la durée des droits certifiés par les actes. Girolamo Arnaldi, dans sa recherche pionnière sur ces chroniques, cite à propos des motivations générales à la base de l'écriture d'histoires un passage éclairant de la préface de l'*Historia pontificalis* de John of Salisbury (1164 ca.) : « *Valet etiam noticia cronicorum ad statuendas vel evacuandas prescriptiones et privilegia roboranda vel infirmanda* »³². Si donc les actes écrits deviennent de plus en plus des épreuves judiciaires cruciales devant les tribunaux publics des X^e-XI^e siècles, au XII^e siècle prend forme la considération ultérieure que ces actes mêmes peuvent recevoir une vidimation encore plus radicale et définitive par leur transcription dans les chroniques contemporaines. Celles-ci développent en effet la faculté de vérifier la justice des coutumes et des droits particuliers. Il s'agit ici d'une considération cruciale : s'il peut être prématuré de reconnaître dans les moines-cronistes du XII^e siècle des historiens qui utilisent méthodiquement les documents pour écrire de la bonne histoire³³, il est sans doute vraisemblable que à cet âge dans les milieux ecclésiastiques l'on arrive à formuler la considération que si les critères diplomatiques sont à la base de l'affirmation de l'authenticité matérielle des actes, la *noticia cronicorum* est le seul et dernier critère pour juger de leur valeur profond. La vérité de l'écrit documentaire prend donc force de sa confirmation à l'intérieur d'un récit historiographique: l'écriture exerce deux fois son pouvoir de traduction du réel.

Arnaldi est poussé à l'analyse des cartulaires-chroniques par l'exigence de retrouver au XII^e siècle les racines d'un phénomène qui est au coeur de ses intérêts de recherche, c'est à dire le rapport originaire entre les documents et les récits historiques. Aux siècles suivants les *Annales Ianuenses* de Caffaro et de ses successeurs et les chroniques du XIII^e siècle donneront une réponse complètement différente au problème posé aux historiens par ce rapport, avec des récits historiques qui ne sont pas des « chroniques avec des documents » mais plutôt des chroniques que l'on peut définir des documents elles mêmes. Ce résultat, qui dérive de l'application aux récits historiques des techniques de légitimation mûries dans le milieu des professionnels du droit et de l'écriture - les notaires - appartient déjà à un contexte politique et social tout à fait nouveau³⁴.

La communication multipliée (XIII^e-XV^e siècles)

L'évolution politique et institutionnelle des structures étatiques italiennes entre la fin du XI^e et les premières années du XIII^e siècle a entraîné - comme nous l'avons vu avant - une profonde et radicale transformation quantitative et qualitative des formes de la communication écrite. Les protagonistes, les typologies, les significats de l'écriture se multiplient d'une façon inédite: le phénomène assume des proportions considérables, même s'il ne faut pas exagérer le poids de la rupture avec la tradition documentaire ecclésiastique voire épiscopale, ni surestimer la valeur et le signifié de l'augmentation quantitative des actes conservés. L'aspect quantitatif du changement est le symptôme et en même temps le résultat de la modification du rapport entre l'écriture et l'oralité à la faveur de la première et donc de la proportion entre ceux qui choisissent d'utiliser une forme écrite de communication et ceux qui ont recours à d'autres langages.

³¹ À propos des différents supports et lieux de la mémoire, voir les considérations de O. Guyotjeannin, «*Penuria scriptorum*»..., cité, p. 30 et suiv.

³² John of Salisbury, *Historia pontificalis*, M. Chibnall (éd.), Oxford, 1986, p. 3 : cité dans G. Arnaldi, *Cronache con documenti*..., cité p. 354. Selon Arnaldi, John of Salisbury pense ici à « un tipo di racconto storico non costruito in modo diretto sui documenti, ma tuttavia capace di pesare nella zona in cui i documenti regnano sovrani, il campo delle norme e dei privilegi, il campo del diritto », p. 355.

³³ P. Toubert, *Les structures*..., cité, p. 86-87.

³⁴ Voir G. Arnaldi, *Studi sui cronisti della Marca trevigiana nell'età di Ezzelino da Romano*, (Studi Storici, 48-50), Rome, 1963 et Id. *Il notaio-cronista e le cronache cittadine in Italia*, in *La storia del diritto nel quadro delle scienze storiche*, Florence, 1964, p. 293-309; voir aussi M. Zabbia, *I notai e la cronachistica cittadina italiana nel Trecento*, (Nuovi Studi Storici, 49) Rome 1999, et la bibliographie citée.

Cela précisé, en considérant que les villes du Centre-nord et la monarchie des Normands et des Souabes dans le Sud sont en Italie les majeurs protagonistes de ce virage à la fois institutionnel et documentaire à propos duquel on n'a pas esité à parler d'une véritable révolution scripturaire³⁵, c'est donc sur la production écrite des villes communales - qui est probablement celle qui présente les éléments les plus originels dans le panorama d'ensemble - qu'on appuyera en premier lieu notre attention.

1. Les listes communales (deuxième moitié du XIII^e siècle)

Il ne s'agit bien évidemment pas d'analyser ici le phénomène communal à part entière, ni d'examiner l'ensemble des écritures publiques et privées produites par la société communale : il est pourtant nécessaire de préciser quelques points général à propos de ces sources³⁶.

Avant tout, la caractéristique péculiaire de la culture politique d'époque communale en Italie selon l'historiographie plus récente est le lien étroit et fondamental entre les acteurs sociaux, les institutions, l'écriture publique en tant que document et en tant qu'idéologie.

À l'intérieur de la ville, les groupes sociaux qui luttent pour l'hégémonie essayent en même temps de traduire leur éminence et leur pouvoir dans des nouvelles structures institutionnelles. La capacité croissante de traduire la suprématie politique et sociale en ensemble coordonné d'institutions et en culture du gouvernement, et non plus simplement en système de domination et de coercition, trouve ses instruments idéaux dans un nouveau panorama documentaire et dans une puissante construction idéologique qui s'exprime grâce à la parole, à la fois déclamée et écrite³⁷. Grâce à l'apport technique et théorique du notariat, les institutions générées par les nouveaux protagonistes de la scène publique - élites urbaines et rurales, juges, grands marchands et artisans - élaborent des nouvelles formes documentaires qui renforcent leur éminence. La légitimation de ces nouvelles autorités et de leur autonomie, pragmatiquement et parfois dramatiquement acquise pendant les luttes contre le pouvoir impérial, ne leur dérive plus des pouvoirs suprêmes de l'Empire ou de la Papauté: elle naît plutôt de l'intérieur même des institutions. Ces dernières - consuls, conseils, podestats, collèges - établissent entre eux-mêmes, les rédacteurs des actes publics, les écritures et son conservation un lien étroit, univoque et crucial³⁸. En même temps, les élites qui viennent d'organiser leur présence au sommet de la société politique dans les formes de la représentation et de la participation aux conseils et aux assemblés collectives, élaborent graduellement une culture politique péculiaire³⁹.

³⁵ J.C.Maire Vigueur, *Révolution documentaire et révolution scripturaire : le cas de l'Italie médiévale*, dans *Bibliothèque de l'École de Chartes*, 153, 1995, p. 177-185.

³⁶ Sur la ville italienne et la civilisation communale, voir au moins G. Tabacco, *Egemonie sociali e strutture del potere nel medioevo italiano*, Turin 1979 ; R. Bordone, *La città comunale*, dans P. Rossi (dir.), *Modelli di città*, Turin 1987, p. 347-370 ; sur les sources communales voir les travaux de l'équipe coordonnée par Hagen Keller, en particulier H. Keller, T. Behrmann (dir.), *Kommunalen Schriftgut in Oberitalien. Formen, Funktionen, Überlieferung*, München 1995 ; sur l'état de la recherche sur ces thèmes, voir la synthèse de D. Puncuh, *La diplomatica comunale in Italia dal saggio del Torelli ai nostri giorni*, dans W. Prevenier et T. de Hemptinne (dir.), *La diplomatie urbaine en Europe au Moyen Âge* (Actes du Congrès de la Commission Internationale de diplomatie, Gand, 25-29 août 1998), Louvain, 2000, p. 383-406.

³⁷ Voir en synthèse les études d'E. Artifoni, *Tensioni sociali e istituzioni nel mondo comunale*, dans N. Tranfaglia et M. Firpo (dir.), *La Storia* cité, 2, *Popoli e strutture politiche*, p. 461-491; Id. *Retorica e organizzazione del linguaggio politico nel Duecento italiano*, dans P. Cammarosano (dir.), *Le forme della propaganda politica nel Due e nel Trecento* (Collection de l'École française de Rome, 201), Rome, 1994, p. 157-182; Id. *Città e comuni*, dans *Storia medievale*, Rome 1998, p. 363-386; A. Bartoli Langeli, *La documentazione degli stati italiani nei secoli XIII-XV: forme, organizzazione, personale*, dans *Culture et idéologie dans la genèse de l'État moderne*, (Collection de l'École française de Rome, 82) Rome, 1985, p. 35-55.

³⁸ G. G. Fissore, *Autonomia notarile e organizzazione cancelleresca nel Comune di Asti. I modi e le forme dell'intervento notarile nella costituzione del documento comunale*, Centro di Studi sull'Alto Medioevo (Biblioteca di "Studi medievali", 9), Spoleto, 1977; Id. *La diplomatica del documento comunale fra notariato e cancelleria. Gli atti del comune di Asti e la loro collocazione nel quadro dei rapporti fra notai e potere*, dans *Studi Medievali*, 19, 1978, p. 211-244 ; A. Bartoli Langeli, *Notariato, documentazione e coscienza comunale*, dans A. Paravicini Bagliani, P. Toubert, *Federico II e le città italiane*, Palermo 1994, p. 264-277.

³⁹ E. Artifoni, *I podestà professionali e la fondazione retorica della politica comunale*, dans *Quaderni storici*, 63, 1986, p. 687-719; Id. *Sull'eloquenza politica nel Duecento italiano*, dans A. Paravicini Bagliani et P. Toubert (dir.), *Federico II*, cité, p. 144-163 ; P. Cammarosano, *L'éloquence laï que*, cité.

Le rapport entre les gouvernements des communes et la documentation est donc un rapport structurel et originaire: la révolution scripturaire des villes italiennes, surtout à l'époque des régimes de "popolo", pendant la deuxième moitié du XIII^e siècle, est représentée par un essor péremptoire d'écritures administratives qui est le fruit d'une aptitude nouvelle face à la société. Autour de 1250, la pratique de la rédaction continue et régulière et de la conservation des livres originaux des actes administratifs prend vie un peu partout : les séries des registres des délibérations des conseils, des livres d'*estimo*, des volumes des bans et des sentences, des fascicules des phases différentes de la procédure judiciaire commencent à s'accumuler dans les archives communales⁴⁰.

Parmi les nouvelles typologies de documents administratifs, nous avons choisi d'examiner ici brièvement les listes élaborées par quelques grandes communes du Centre-nord dans la deuxième moitié du XIII^e siècle. Cette typologie documentaire se révèle très indicative du poids politique conféré par l'autorité à la production documentaire⁴¹. Prenons l'exemple de Bologna. Aux années 1270, le gouvernement de "popolo" de la ville, dans lequel les notaires sont assez bien représentés, bâtit son hégémonie sur des imposantes procédures de mise en fiche des citoyens. En utilisant des listes d'hommes aptes aux armes, ou des matricules des corporations et des sociétés de quartier, le régime populaire aboutit en 1277 à la rédaction d'une longue liste de gibelins exilés (le *Liber bannitorum et confinatum*: il s'agit de milliers de noms). Pendant les années suivantes, la liste sert de référence pour d'autres listes relatives à des questions fiscales, politiques, financières. Cette liste devient donc une sorte d'institution permanente du régime populaire, à laquelle on revient chaque fois il faut faire des distinctions à l'intérieur du corps socio-politique de la ville et discipliner la société urbaine. Selon les mots de Giuliano Milani, la commune de Bologna «gouverne par les listes»: les pratiques d'écritures et les compétences notariales semblent ici donner vie à une idée de gouvernement total du corps politique par l'intermédiaire d'une sorte d'anagraphe de tous ceux qui sont impliqués de quelque façon dans les activités publiques⁴².

Le cas bolonnais est très clair, mais il n'est pas un exemple isolé: les régimes de *popolo*, introduisant des nouvelles méthodes de prélèvement des impôts directes, de levée militaire, de recrutement politique, d'exercice de la justice élaborent des appareils complexes de gouvernement et éprouvent le besoin toujours plus pressant de connaître la société urbaine et ses ressources et de contrôler l'ensemble des citoyens⁴³. Cette exigence s'exprime par un usage toujours plus répandu

⁴⁰ Voir E. Artifoni, *Città e comuni*, cité, p. 382-385, A. Bartoli Langeli, *Premessa*, dans *Codice diplomatico del Comune di Perugia - periodo consolare e podestarile (1139-1254)*, dans *Deputazione di storia patria per l'Umbria* (Fonti, 15), Perouse, 1983, p. III-XXXIII; pour la Lombardie, voir T. Behrmann, *The Development of Pragmatic Literacy in the Lombard City Communes*, dans R. Britnell, *Pragmatic literacy, East and West. 1200-1330*, Woodbridge 1997, p. 25-42 ; M. Vallerani, *Le città lombarde nell'età di Federico II* dans G. Galasso (éd.), *Storia d'Italia*, vol. VI, G. Andenna, R. Bordone, F. Somaini, M. Vallerani (dir.), *Comuni e signorie nell'Italia settentrionale : la Lombardia*, Turin, 1998, p. 385-806, en particulier aux p. 414-426 et en particulier pour Milan, v. P. Grillo, *Milano in età comunale (1183-1276). Istituzioni, società, economia*, Centro Italiano di Studi sull'Alto Medioevo (Istituzioni e Società, 1), Spoleto 2001, p. 515-521. Il s'agit d'un phénomène général : voir le cas particulier de Venise dans M. Pozza, *La cancelleria*, dans *Storia di Venezia dalle origini alla caduta della Serenissima*, vol. II, G. Cracco et G. Ortalli (dir.), *L'età del comune*, Rome, 1995, p. 349-370 et Id., *La cancelleria*, dans *Storia di Venezia*, cité, vol. III, G. Arnaldi, G. Cracco et A. Tenenti (dir.), *La formazione dello stato patrizio*, Rome, 1997, p. 365-388.

⁴¹ Voir M. Vallerani, *Le città lombarde*, cité, p. 424-426.

⁴² Voir G. Milani, *Il governo delle liste nel comune di Bologna. Premesse e genesi di un libro di proscrizione duecentesco*, dans *Rivista Storica Italiana*, 108, 1996, p. 149-230 et bibliographie citée.

⁴³ La bibliographie sur ces thèmes est désormais imposante : parmi les études les plus récentes, voir au moins en général la lecture du Duecento communal esquissée par P. Cammarosano, *Élites sociales et institutions politiques des villes libres en Italie de la fin du XII^e au début du XIV^e siècles*, dans *Les élites urbaines au Moyen Âge* (Actes du XXVII congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur, Rome, mai 1996), Paris-Rome, 1997 (Collection de l'École française de Rome, 238), p. 193-200 ; à propos de la justice M. Vallerani, *Il sistema giudiziario del comune di Perugia. Conflitti, reati, processi nella seconda metà del XIII secolo*, (Deputazione di Storia patria per l'Umbria, Appendici al Bollettino, 14), Perouse, 1991 et Id. *I processi accusatori a Bologna fra due e trecento*, dans *Società e storia*, 78, 1997, p. 741-788 et A. Zorzi, *Politica e giustizia a Firenze al tempo degli ordinamenti antimagnatizi*, dans V. Arrighi (dir.), *Ordinamenti di giustizia fiorentini. Studi in occasione del VII centenario*, Florence, 1995, p. 105-147 ; à propos de la fiscalité, M. Ginatempo, *Prima del debito. Finanziamento della spesa pubblica e gestione del deficit nelle grandi città toscane (1200-1350 ca.)*, Deputazione di Storia Patria per la Toscana (Biblioteca Storica Toscana, 38), Florence, 2000 et P. Grillo, *L'introduzione dell'estimo e la politica fiscale*

de l'écriture administrative. Nous arrivons ici à entrevoir une vocation extrême à conjuguer l'écriture, la connaissance globale du corps politique et la discipline de ses membres⁴⁴.

2. Les registres administratifs et les sources diplomatiques des états territoriaux (XV^e siècle)

Les recherches récentes sur l'histoire des institutions et de la société des états italiens du bas Moyen Âge ont reconnu le rôle central de la croissance territoriale dans la transformation de ces états entre le XIII^e et le XV^e siècle. La géographie politique de la péninsule se discipline et se simplifie: à la variété des villes autonomes, des seigneuries rurales, des principautés, des royaumes vient se substituer lentement et à travers des luttes acharnées une hiérarchie d'états majeurs qui contrôlent une galaxie de pouvoirs mineurs et variément assujettés. La maîtrise administrative de l'espace et la dialectique politico-diplomatique toujours plus serrée entre les états sont à la base de la création d'instruments nouveaux ou la transformation des vieux utiles politiques: en Italie, surtout dans le Centre-nord, cela signifie essentiellement l'évolution des structures et des instruments hérités du passé communal⁴⁵.

Deux séries de sources publiques retiendront ici notre attention: la première, les livres de nomination des officiers, représente une évolution directe des registres communaux; la deuxième, la correspondance diplomatique, bien que dérivée d'un genre qui découle des siècles du moyen âge central, est un véritable fruit de la civilisation de l'humanisme et de sa culture politique et de l'écrit.

Le XV^e siècle représente un moment particulier dans l'évolution de la forme du registre administratif: la croissance territoriale et la complication progressive des apparats d'officiers rendent inévitable l'élaboration de livres qui témoignent l'activité quotidienne des ceux qui exercent des charges et des fonctions publiques. A partir de la moitié du XIV^e siècle - dans les régimes républicains - et des dernières années du XIV^e siècle - dans les principautés - les chancelleries des états territoriaux élaborent donc toute une typologie de documents en volume qui photographient le moment crucial du choix des hommes chargés des offices et des fonctions plus diverses. Les chanceliers enregistrent les officiers et les membres des conseils et des collèges, la date de leurs entrée en service et de la fin de leur charge, et parfois quelques données complémentaire, tel le quartier d'origine (comme à Florence) ou le nom d'un garant (le "plezo", à Venise), ou encore le nom du successeur (comme à Mantoue ou à Milan). L'existence d'apparats complexes d'offices entraîne la compilation de sources complémentaires relatives soit aux dispositions normatives sur les offices et leur compétences, soit à d'autres aspects de l'identité des officiers ou de leur activité⁴⁶.

Pendant cette période, l'émergence des nouveaux réseaux d'offices est strictement et - si l'on peut le dire - structurellement liée à l'aptitude toujours croissante à classer et enregistrer sous une forme écrite l'activité quotidienne des organes d'administration et de gouvernement. Cette aptitude généralisée - aux évidentes racines communales mais aux proportions tout à fait

del Comune di Milano alla metà del secolo XIII (1240-1260) et P. Mainoni, *La gabella del sale nell'Italia del nord (secoli XIII-XIV)*, dans P. Mainoni (dir.), *Politiche finanziarie e fiscali nell'Italia settentrionale (secoli XIII-XV)*, Milan, 2001, p. 11-38 et p. 39-86.

⁴⁴ E. Artifoni, *Città e comuni*, cité, p. 383.

⁴⁵ Voir, en dernier lieu, les études réunies dans G. Chittolini, A. Molho, P. Schiera (dir.) *Origini dello Stato. Processi di formazione statale in Italia fra medioevo ed età moderna*, Bologna 1994 (*Annali dell'Istituto storico italo-germanico, Quaderni*, 39). Parmi les monographies les plus récentes: G. Castelnuovo, *Ufficiali e gentiluomini...*, cité, M. Bellabarba, *La giustizia ai confini. Il principato vescovile di Trento agli inizi dell'età moderna*, Bologna, 1996, M. N. Covini, *L'esercito del duca. Organizzazione militare e istituzioni al tempo degli Sforza (1450-1480)*, (*Nuovi Studi Storici*, 42), Rome, 1998, I. Lazzarini, *Fra un principe e altri stati. Relazioni di potere e forme di servizio a Mantova nell'età di Ludovico Gonzaga*, (*Nuovi Studi Storici*, 32), Rome, 1996; M. Folin, *Rinascimento estense. Politica, cultura, istituzioni di un antico Stato italiano*, Rome-Bari, 2001, A. Viggiano, *Governanti e governati. Legittimità del potere ed esercizio dell'autorità sovrana nello Stato véneto della prima età moderna*, Treviso, 1993, A. Zorzi et W. J. Connell (dir.), *Lo stato territoriale fiorentino (secoli XIV-XV). Ricerche, linguaggi, confronti*, Pise, 2001, P. Corrao, *Governare un regno*, cité.

⁴⁶ Sur les réseaux d'officiers, voir le panorama de F. Leverotti (dir.), *Gli ufficiali negli Stati italiani del Quattrocento*, dans *Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa (Quaderni)*, 1, Pise, 1997; à propos des modalités de nomination, voir I. Lazzarini, *La nomination des officiers dans les états italiens du bas moyen âge. Pour une histoire documentaire des institutions*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 159, 2002, p. 389-412, et bibliographie citée.

nouvelles - participe autant à la définition des offices qu'à la réduction des différences observées entre eux. L'enregistrement croissant et de plus en plus sophistiqué des nombreux offices accompagne leur multiplication; en même temps, il les organise et contribue à homogénéiser leur forme dans un langage formel commun aux différents états⁴⁷.

À propos des sources diplomatiques, il faut spécifier que à coté de la documentation préparatoire et conclusive, les documents directement produits pendant les missions diplomatiques sont les *missive*, les lettres envoyées par l'orateur, et les *responsive*, les lettres de réponse. Souvent on trouve aussi les *quaternucci* des dépenses, les journaux de voyage, les recueils personnels de *missive* et *responsive* de chaque ambassadeur. Aux lettres officielles il faut ajouter la masse désormais imposante de la correspondance dirigée par les simples citoyens aux gouvernements centraux dans une époque pendant laquelle le conflit entre les états n'est pas seulement une guerre d'armes, mais se fait aussi par les mots et les princes et les républiques essayent avec force et détermination de devenir "maîtres de nouvelles", c'est à dire de maîtriser le plus grand nombre d'informations possible⁴⁸.

L'élément central de cette masse de documents est la lettre. Dans son originaire ambivalence formelle et dans la flexibilité qui lui dérive de sa nature non-documentaire, la *littera clausa* devient un instrument idéal pour absorber la multiplicité des formes de l'information et l'abundance des nouvelles. Son utilisation toujours plus massive et standardisée est la base de la naissance d'un lexique commun de la négociation entre les états et les pouvoirs bas-médiévaux⁴⁹.

La correspondance diplomatique d'autre part n'est qu'une fraction - bien que la plus représentée et conservée pour son évidente valeur politique - de la masse d'écritures privées sous formes de lettres, de mémoires, de *ricordanze*, de livres de famille dont il nous ne reste que quelques débris par rapport à sa probable consistance originale⁵⁰. Nous avons défini les XII^e-XV^e siècles l'âge de la communication multipliée: au XV^e siècle cette multiplication des formes et des protagonistes de l'écriture devient imposante. L'écrit non seulement domine le champs du politique, comme à l'époque communale, mais aussi il envahi plusieurs secteurs de la vie associée: dans les habitats

⁴⁷ Voir aussi I. Lazzarini, *Transformations documentaires et analyses narratives au XV^e siècle. Les principautés de la plaine du Pô sub specie scripturarum*, dans *Mélanges de l'École Française de Rome, Moyen Âge*, 113, 2001, p. 699-721.

⁴⁸ À propos des sources diplomatiques conservées aux archives italiennes, voir V. Iardi, *The Iardi Microfilm Collection of Renaissance Diplomatic Documents ca. 1450 - ca. 1550*, dans D. Abulafia (dir.), *The French Descent into Renaissance Italy, 1494-1495*, London, 1995, p. 405-483; à propos de l'évolution de la pratique diplomatique, voir les synthèses récentes de J. S. Grubb, *Diplomacy in the Italian City-State*, dans A. Molho, K. Raaflaub et J. Emden (dir.), *City-State in Classical Antiquity and iMedieval Italy*, Stuttgart, 1991, p. 603-617 et A. C. Isaacs, *Sui rapporti interstatali in Italia dal medioevo all'età moderna*, dans *Origini dello Stato*, cité, p. 113-132 et les études pionnières de R. Fubini, *La figura politica dell'ambasciatore negli sviluppi dei regimi oligarchici quattrocenteschi. Abbozzo di una ricerca (a guisa di littera aperta)*, dans S. Bertelli (dir.) *Forme e tecniche del potere nella città (secoli XIV-XVII)*, (Annali della Facoltà di Scienze Politiche dell'Università di Perugia, 16) Perouse, 1979-80, p. 33-59, Id. *Classe dirigente ed esercizio della diplomazia nella Firenze quattrocentesca. Rappresentanza esterna e identità cittadina nella crisi della tradizione comunale*, dans *I ceti dirigenti nella Toscana del Quattrocento* (Comitato di studi sulla storia dei ceti dirigenti in Toscana. Atti del V e VI convegno, Florence 10-12 décembre 1982, 2-3 décembre 1983) Florence, 1987, p. 117-189, Id. *Dalla rappresentanza sociale alla rappresentanza politica. Sviluppi politico-costituzionali in Firenze dal Tre al Cinquecento*, dans *Rivista Storica Italiana*, 102, 1990, p. 279-301, rééd. dans *Italia quattrocentesca. Politica e diplomazia nell'età di Lorenzo il Magnifico*, Milan, 1994, p. 41-61. En dernier lieu, voir aussi F. Senatore, *Uno mundo de carta. Forme e strutture della diplomazia sforzesca*, Naples, 1998 et I. Lazzarini, *L'informazione politico-diplomatica nell'età della Pace di Lodi: raccolta, selezione, trasmissione. Spunti di ricerca dal carteggio Milano-Mantova nella prima età sforzesca (1450-1466)*, dans *Nuova Rivista Storica*, 73, 1999, p. 247-280.

⁴⁹ On trouve les réflexions plus importantes, compte tenu de la difficulté d'une diplomatique du document bas-médiéval et moderne, dans A. Bartoli Langeli, *Cancellierato e produzione epistolare*, dans *Le forme della propaganda...*, cité, p. 251-261; R. Fubini, *Italia quattrocentesca: un'introduzione*, dans Id. *Italia quattrocentesca...*, cité p. 19-23; F. Senatore, *Uno mundo...*, cité p. 161-250 et 355-428.

⁵⁰ Voir en général P. Cammarosano, *Italia medievale...*, cité p. 267-317: un bon exemple de cette abundance dans A. Bartoli Langeli, *Scrittura e parentela. Gli scriventi apparentati in una fonte italiana quattro-cinquecentesca*, dans *Istruzione*, cité, p. 75-108.

urbains de la péninsule, le XV^e siècle est l'âge d'une forte croissance de l'usage de l'écriture à tous les niveaux de la société⁵¹.

Conclusions

Pour conclure brièvement, si l'on considère les deux éléments que Armando Petrucci met à la base de chaque recherche dédiée aux rapports entre culture écrite et société, c'est à dire la diffusion sociale de l'écriture - en tant que capacité d'écrire et de comprendre des messages écrits - et la fonction que l'écriture absolve dans un contexte social donné⁵², la distance qui sépare le texte du *Capitulare de villis* des ordres du duc Borso d'Este d'où nous sommes partis, paraît, au dé de la des similitudes apparentes, énorme. Au cours des siècles qui vont du IX^e au XV^e les usages de l'écriture soit dans un sens horizontal - à propos de ce que l'on écrit - soit dans un sens vertical - à propos de qui écrit et de comment il le fait⁵³ - sont explosés. Les protagonistes de la communication écrite et les formes et les événements de l'écriture se sont multipliés en envahissant plusieurs niveaux de la vie associée; en même temps les fonctions tribuées à l'écriture ont rejoint une pluralité significative par rapport aux siècles de départ, ces VI^e et VII^e siècles du «vide lombard» dans l'histoire documentaire du *Regnum Italiae*⁵⁴.

⁵¹ Voir A. Petrucci, *Pouvoir de l'écriture, pouvoir sur l'écriture dans la Renaissance italienne*, dans *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 43, 1988, p. 823-847. A. Bartoli Langeli dans le livre *La scrittura*, cité, analyse ce phénomène dans un chapitre significativement intitulé "Liberi di scrivere (1300-1525)", p. 41-75 : pour résumer la valeur idéologique de la transformation bas médiévale de l'usage de l'écriture, Bartoli cite, parmi d'autres exemples dérivés de la pratique documentaire, le fameux passage du III^e livre de *Della famiglia* de Leon Battista Alberti où l'on lit «essere officio del mercatante e d'ogni mestieri quale abbia a tramare con più persone, sempre scrivere ogni cosa, ogni contratto, ogni entrata o uscita fuori di bottega, e così spesso tutto rivedendo quasi sempre avere la penna in mano.», cité p. 44.

⁵² A. Petrucci, *Per la storia dell'alfabetismo e della cultura scritta: metodi - materiali - quesiti*, dans *Alfabetismo e cultura scritta*, cité p. 451-465, en particulier p. 451 et suiv.

⁵³ A. Bartoli Langeli, *Premessa*, dans *Alfabetismo e cultura scritta*, cité p. 440.

⁵⁴ Un remerciement chaleureux va à Paolo Cammarosano et à Armando Petrucci, qui ont eu l'amabilité de lire et commenter ce texte.